

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Décembre 2009

MENSUEL N° 132 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Citoyenneté

Inter-Environnement Bruxelles ou l'importance d'une fédération régionale

Inter-Environnement Bruxelles (IEB) est la fédération francophone des comités de quartier de la Région de Bruxelles-Capitale. A ce titre, Wolu-Inter-Quartiers en est un membre très actif. IEB compte également parmi ses membres des associations spécialisées dans la défense de l'environnement en général et urbain en particulier.

Quel est l'intérêt d'une fédération ?

IEB est née dans les années 70 à l'époque de grandes luttes urbaines telles que la bataille des Marolles, la mobilisation contre le projet Manhattan au quartier Nord, contre le projet de construction d'une autoroute urbaine dans la vallée du Maelbeek ou encore contre la construction du périphérique au sud de Bruxelles. Les comités engagés localement dans ces luttes ont très vite compris qu'en se fédérant, ils auraient un poids plus important auprès des responsables politiques de ce que l'on appelait alors l'agglomération bruxelloise. Se réunir en fédération donne également l'opportunité d'élargir ses horizons et de porter un regard sur la ville qui dépasse les particularismes locaux. Ainsi, une préoccupation constante d'IEB est d'éviter les réactions de type Nimby (Not In My Backyard) de certains groupes locaux qui n'ont pas toujours conscience que certains enjeux doivent être pensés à un niveau régional voire supra-régional.

Au bout de près de quatre décennies d'action, IEB jouit d'un capital symbolique et médiatique important et est considéré comme un interlocuteur de poids par les décideurs politiques. IEB porte donc efficacement la voix de ses

membres dans le débat public. Ainsi, en 2008, IEB est intervenu près de 300 fois dans les médias! IEB représente également les comités dans de nombreuses instances officielles telles que la Commission régionale de la Mobilité, le conseil consultatif du logement, le conseil de l'environnement ou encore la commission régionale de développement, autant d'instances qui sont consultées régulièrement par le gouvernement dans le cadre de son travail législatif.

Pratiquement, comment IEB fonctionne-t-il ?

Les valeurs d'IEB sont reprises dans une charte accessible sur son site internet. Nous nous préoccupons principalement de tisser des liens de solidarité dans la population bruxelloise autour de nos préoccupations principales: la participation et l'éducation à la citoyenneté, la planification du territoire, l'accès à la culture, le respect du patrimoine, l'accès au logement, le droit à des équipements collectifs de qualité, le souci de la qualité de l'espace public, l'économie de la ville, la mobilité ainsi que, bien entendu, l'environnement.

Se constituer en comité puis adhérer à la fédération permet à chacun d'élargir sa réflexion sur les grands enjeux urbains. Cela permet d'échanger des points de vue, parfois contradictoires, et de finalement proposer aux décideurs politiques un projet de ville ambitieux, équilibré et soucieux du bien-être collectif.

La force de la fédération repose essentiellement sur le dynamisme de ses membres. Le conseil d'administration, composé exclusivement de représentants des membres de l'assemblée générale définit les priorités d'action de l'association et une équipe de permanents, regroupés dans un secrétariat assure la mise en oeuvre du projet qui est chaque année avalisé



La visibilité d'IEB passe également par une présence régulière lors d'événements régionaux.

par l'assemblée générale. Les comités ont donc le pouvoir d'orienter le travail de la fédération.

Le magazine

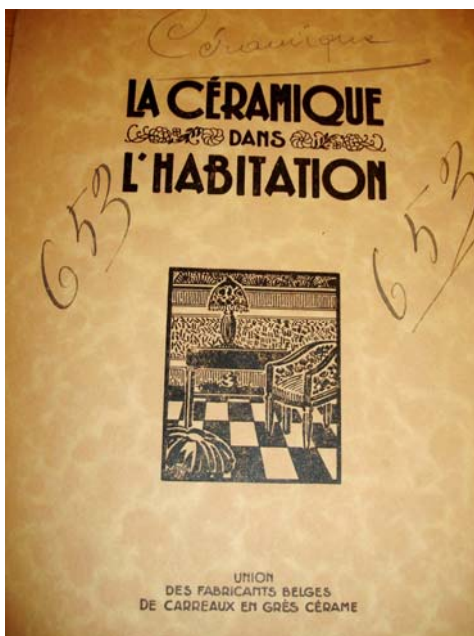
« Bruxelles en mouvements »

Publié toutes les trois semaines, « Bruxelles en mouvements » est avant tout un outil de réflexion sur Bruxelles. Chaque numéro traite d'un dossier particulier et est complété par une série d'articles concernant l'un des champs d'intérêt de la fédération. Les analyses proposées essaient de dépasser les enjeux locaux. On y retrouve des points de vue qui amènent le lecteur à penser la ville souvent différemment que le courant dominant. En fait, « Bruxelles en mouvements » agite les idées et donne à penser. C'est sans doute une raison pour laquelle il est également très lu par les instances politiques régionales et par certaines administrations régionales.

« La lettre d'info d'IEB »

Véritable pépinière d'informations sur notre région, la lettre d'information électronique hebdomadaire vous tient au courant de tout ce qui transforme la ville au jour le jour. Elle constitue une sorte de bulletin de liaison entre membres et sympathisants et constitue bien souvent un formidable outil de mobilisation pour les causes qui nous sont chères.

Plus d'infos sur www.ieb.be



Le « petit » patrimoine



Le pavement de céramique

Dans les intérieurs du XIX^{ème} siècle, aussi bien dans les maisons bourgeoises que dans les habitations modestes, l'utilisation de carreaux de céramique à motifs géométriques polychromes est très fréquente, même dans les pièces de séjour.

Le véritable carreau céramique ou grès cérame est un silicate double comme le verre et le cristal. Il forme une masse tellement compactée qu'il est pratiquement indestructible.

Moins beau que le parquet, les sols sont pavés de céramiques de tonalités harmonisées : décor ambiant, à dessins polychromes unis, ils reproduisent des dessins et effets de tapis colorés.

Ils sont faits soit de carreaux aux motifs végétaux stylisés, soit de tomettes hexagonales s'emboîtant pour créer des motifs ornementaux.

De la cuisson dépend surtout la beauté, la solidité et la régularité du carreau ; leurs tonalités et leurs dessins sont inaltérables, tout en restant chatoyants et chauds.

« Les richesses des nuances aux tons délicatement fondus d'un pavement céramique restent pour toujours un enchantement pour les yeux ».

Geneviève Vermoelen Contact au 02/735 03 65

Source d'informations : La céramique nationale Welkenraedt



Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert

Environnement

Action "Vive les jardinets de façade"

Le déroulement

Tous les habitants de l'avenue Jonnart ont reçu début septembre un courrier qui expliquait notre action de sensibilisation. Ce courrier était accompagné d'un folder informatif et d'un questionnaire.

Le folder expliquait l'intérêt à garder les jardinets en l'état pour des raisons patrimoniales, esthétiques, urbanistiques et environnementales. Les règlements en vigueur y étaient expliqués ainsi que le fait que la mobilité en ville pouvait se faire autrement qu'en voiture.

Via le questionnaire, nous voulions connaître des renseignements plus précis tels que : depuis quand ils occupaient l'immeuble, si le jardinet était transformé et dans l'affirmative, depuis quand, s'ils étaient au courant de la réglementation en vigueur, ... ainsi que leur opinion sur notre action.

Les membres de notre association, c'est-à-dire des représentants de différents comités de quartiers affiliés, ont été recueillir les questionnaires en faisant du porte à porte et en prenant le temps, si nécessaire, de parler avec les habitants.

Le 16 septembre, entre 16 h 00 et 19 h 00, nous avons déroulé des rouleaux de gazon sur deux trottoirs situés devant des jardinets transformés en parking. Nous y avons installé des plantes, des tables et chaises de camping et nous avons entamé la conversation avec les riverains et les passants. Des roses ont été offertes aux personnes de passage ainsi qu'aux personnes qui avaient répondu à notre questionnaire.

Le jeudi 8 octobre, nous avons organisé une soirée débat avec les représentants communaux, la police et des habitants de l'avenue Jonnart (tous les habitants de la rue avaient été invités).

Une action de sensibilisation

Nous avons voulu créer une action de sensibilisation. Ainsi la communication a été faite dans ce sens ; elle a été ressentie comme telle car nous n'avons pas eu à subir de gestes d'agressivité de la

part des habitants alors qu'au départ, c'était une de nos craintes.

Nous avons pu mettre en exergue qu'il y a, en fin de compte, plus d'habitants en faveur du maintien des jardinets que le contraire alors qu'à priori on aurait pu croire le contraire vu le nombre important de jardinets transformés d'une part et les réels problèmes de stationnement vécus par les habitants de cette avenue étroite d'autre part.

Nous avons pu converser longuement avec les habitants, ce qui est très positif.

Et il y a eu des effets collatéraux positifs, relevés d'ailleurs explicitement par les habitants, du fait que notre manifestation du 16 septembre a permis à des voisins de se rencontrer réellement pour la première fois.



Le bilan de l'action

Globalement, elle a été ressentie comme positive, mais pour certains trop tardive. Sur les 82 immeubles de l'avenue, nous avons obtenu 43 réponses et parmi celles-ci, 28 ménages soutenaient ostensiblement notre opération ; nous n'avons rencontré qu'un seul « réel » mauvais coucheur. Car, même avec des personnes qui n'étaient pas de prime abord de notre avis, le dialogue a pu s'installer.

Lors de la manifestation du 16, on peut estimer que nous avons touché une cinquantaine de personnes. Action bien accueillie car nous avons même reçu du vin pour notre apéritif du soir !

Il y avait 18 personnes à la soirée débat, mais nous pouvons regretter cependant qu'il n'y ait eu que 6 habitants présents à notre soirée débat, mais peut-être que pour certains tout avait déjà été dit auparavant.

Les collaborations

La Commune a été informée dès le départ de notre action, de nos objectifs et du déroulement de l'opération et ce, suite à un courrier et au cours d'une réunion avec les représentants de la Commune. Le logo de la Commune a d'ailleurs été repris sur tous les documents.

Par ailleurs, la Commune essaie depuis longtemps d'enrayer la transformation des jardinets de façade en parking. Elle ne délivre plus depuis très longtemps de permis pour cela et refuse d'accorder le permis lors des demandes de régularisation.

Cependant, elle manque de moyens (et refuse la manière forte par des scellés) ; malgré les PV, le parquet ne poursuit pas toujours et classe souvent sans suite. Cela se sait et donc certains prennent toujours le risque de le faire illégalement.

La commune, qui a d'ailleurs écrit un article dans son bulletin communal, compte continuer à chercher des solutions. Nous participerons à cette réflexion.

La police, présente à la soirée débat, a expliqué comment elle agissait face à cette problématique.

Conclusion

Il n'y en a pas pour l'instant puisque cette problématique reste bien présente dans de nombreuses voiries de la commune. Nous allons donc nous retourner vers la Commune pour déterminer si des initiatives pourraient être prises dans ce domaine. Ce sera certainement un travail de longue haleine, mais, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21, de l'établissement du Plan Communal de Développement et d'une réflexion plus large sur l'environnement, nous espérons que des pistes de solutions verront le jour.

Bernard Devillers - Coordinateur.

Environnement

2 nouvelles installations de compost à Woluwe-Saint-Lambert

Au-delà de la promotion classique du compostage au jardin, les maîtres composteurs sont de plus en plus souvent amenés à répondre à des demandes plus spécifiques. C'est notamment le cas pour des projets de compostage de quartier ou encore, comme dans les deux cas exposés ci-après, dans des lieux de collectivité ; un foyer pour sourds et un magasin de vêtements.

Au Foyer des Sourds « La Charrette » ,

Lieu d'accueil et de vie pour une trentaine de résidents adultes, cette association est ouverte aux personnes sourdes qui, de plus, éprouvent des difficultés à s'auto-nommer dans notre société.



Laetitia, Jacky, Christophe, Gaëtan et Alexis peuvent être fiers de leur réalisation.

Un programme d'activités y rythme les semaines. L'installation d'un compost au jardin fut l'occasion d'intégrer le compostage à ce programme et d'initier un nouveau groupe qui se retrouve chaque vendredi pour l'activité « Nature et découvertes » !

Comme souvent, un projet de ce type débute grâce à la volonté d'une personne. Dans ce cas-ci, c'est Alexandra de Wilde, ergothérapeute au Foyer, qui via une prise

de conscience personnelle face à la production de nos déchets et notamment nos déchets verts, va nourrir le projet.

L'idée de faire quelque chose au Foyer dans ce domaine germe, mais pour s'assurer d'avoir tous les atouts en main, elle décide de suivre la formation des « maîtres composteurs » afin de parfaire ses premières connaissances en matière de compostage. « C'était important que cela réussisse et que l'impact soit positif sur les résidents et le personnel! »

Suite à cette formation, elle entreprend d'installer un compost dans le jardin du Foyer avec l'aide d'un collègue et de 5 résidents. L'installation des deux grandes compostières nécessita, de la part du groupe porteur, de trouver les palettes en bois, de terrasser le sol – dur comme de la pierre – de mettre les dalles à niveau et de monter toute

la structure en bois faite main.

Il a également fallu bien évidemment communiquer et informer pour motiver les résidents, mais aussi le personnel car l'intérêt d'un compost n'est certainement pas « naturel » pour tout un chacun. Y participer demande également un changement dans les petits gestes quotidiens.

Dans la cuisine, une petite poubelle spéciale recueille les déchets organiques produits lors de la pré-

paration des repas du Foyer. Ensuite, plus ou moins chaque jour, la poubelle est vidée dans le compost par un résident responsable. En effet, chaque jeune est impliqué. Tout est noté sur un petit tableau où en dessous de la photo de chaque jeune leur jour de permanence est rappelé..

Bernard Devillers, sur base du témoignage d'Alexandra de Wilde

Le mois prochain, au magasin Caméléon

Pour tous ceux qui n'ont pas internet, si vous découvrez un poteau d'éclairage en panne, le numéro de contact à Sibelga est le 02/274 40 66

Ciné-Club New-Cubitus

Le dimanche 17 janvier à 16 h

Fête des 10 ans du ciné-club !



Le vendredi 29 janvier à 20 h 30



Centre « Les Pléiades »

1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl

PAF : 3 € - Info au 0477/54 65 01

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**



Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française et soutenue par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, ACTIRIS et la Région de Bruxelles-Capitale.

